

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRAL 2016 (25/04/2016)

Le président M. Jean Dambron souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance. Il transmet les excuses du Prof. François Ferrero et de Mme Yvonne Allemann, membres d'honneur du comité du RELAIS, ainsi que celles de deux membres actifs M. Georges Saloukvadze et M. Sandro Manzoni et de plusieurs membres. Les services/associations suivants s'excusent également ; UNAFAM 74, l'ANAAP Neuchâtel et l'Appartement du Jour.

1. L'ordre du jour est approuvé.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 4 mai 2015

Le procès-verbal 2015 a été mis à disposition des membres de l'association sur place. Il est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activité et de gestion

Le Rapport d'activité 2015 sera envoyé après l'assemblée à tous les membres. Le président en relève quelques points saillants et les commente. Un membre pose deux questions auxquelles le président répond:

- Q : Le Rapport mentionne-t'il les problèmes dans le Département de Santé mentale et de Psychiatrie ? R : Le Rapport d'Activité écrit mettra en évidence certains dysfonctionnements relevés par LE RELAIS.

- Q : Pourquoi ne pas promouvoir la formation et l'intégration dans le travail du Département de proches-aidants (cf. les pairs-aidants) ? R : L'idée attend son jour ; il y a des priorités plus pressantes actuellement.

Le Rapport est approuvé à l'unanimité.

Accueil des proches : L'accueil des proches reste la priorité de notre association. Quelques 60 familles nouvelles ont été reçues en 2015 – une augmentation de 20 % par rapport à 2013. L'accueil commence d'habitude par un RDV personnalisé, après quoi les proches assistent au groupe de soutien bimensuel ; 15-16 personnes fréquentent ce groupe en moyenne avec chaque mois un/e invité/e soignant/e (dans le sens large du terme). Parfois, nous accompagnons les proches par la suite ; c'est un travail très intensif qui demande beaucoup de temps. LE RELAIS est depuis un moment à la recherche d'une personne expérimentée qui pourrait renforcer l'équipe dans ce travail.

Relations avec le Département de Santé Mentale et de Psychiatrie (HUG) :

Le nouveau responsable du Département, le Prof. Jean-Michel Aubry, a invité LE RELAIS à participer à une évaluation de la psychiatrie à Genève – évaluation qui a relevé de nombreux

changements en cours au sein du Département. Parmi eux :

- la suppression d'un CAPPI (Centre ambulatoire de Psychiatrie et de Psychothérapie intégré) Pâquis ;
- la suppression d'une unité d'admission à la clinique de Belle-Idée (diminution de 4 à 3) et l'addition d'un pavillon de moyen séjour ;
- la Psychiatrie Adulte séparée de la Gériatrie ; le nouveau directeur de la Gériatrie n'a pas encore été nommé ;
- le Programme JADE (UPJA) sera relocalisé à Grand-Pré (dans le même bâtiment que le Service d'Addictologie) ;
- départ de nombreux médecins expérimentés (sans diminution du personnel).

Cette évaluation était le point de départ d'une réflexion étendue sur l'avenir de la psychiatrie à Genève.

Relations avec le Département de l'Emploi, Affaires sociales et de la Santé (DEAS)

LE RELAIS se félicite d'un bon contact avec le Département et le Conseiller d'État, M. Mauro Poggia. Nous l'avons alerté sur le grand problème du manque de lieux d'hébergement et de vie pour les personnes souffrants de troubles psychiques ; il est à l'écoute.

D'autre part, un membre de notre comité, Mme Aviva Dattell, fait partie de la Commission Cantonale d'Indication (CCI), le guichet unique auprès duquel toute demande relative à l'accueil en établissement pour personnes handicapées doit être adressée.

LE RELAIS participe aussi aux activités de la Commission consultative genevoise de Soutien aux Proches aidants.

Conférences/Débats : Trois conférences-débats ont eu lieu en 2015 : « Présentation du Centre Ambulatoire de Psychiatrie et Psychothérapie Intégrés (CAPPI) Pâquis » (23-02-2015) ; « Les 'pairs- praticiens' avec les équipes soignantes au bénéfice des personnes concernées » (04/05/2014) ; et « Addictologie et Santé psychique » (26/10/2015).

Relations extérieures : LE RELAIS fait partie de la Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et de leurs proches (FeGaph) ; de la CORAASP, de la VASK – respectivement les faîtières romande et Suisse alémanique d'associations concernées par les troubles psychiques.

La FeGaph s'engage très activement sur le plan politique : dans ce cadre, LE RELAIS avec un autre membre de la FeGaph, INSIEME, a organisé une action (manifestation et cartes postales) en 2015 pour attirer l'attention sur le manque d'hébergement et de lieux de vie pour personnes souffrant de troubles psychiques.

La CORAASP, qui regroupe 24 associations romandes, a rédigé une Charte des Proches qui revendique des droits pour les proches (droits que nous n'avons pas pour l'instant) ; en 2015, la CORAASP a publié une version simplifiée de la Charte. Elle travaille aussi sur la 7^e révision de l'AI, prévue pour 2017.

En 2015, nous avons aussi repris contact avec la section Haute-Savoie de l'Union Nationale de Familles et Amis de Personnes Malades psychiques (UNAFAM France).

4. Rapport financier

Le rapport de la fiduciaire est joint. La situation est saine ; nous avons un déficit de CHF 18'175 et allons chercher des fonds supplémentaires, notamment auprès du Canton.

Le président explique les détails du bilan. En ce qui concerne les recettes de 2015, nous avons eu un bon résultat grâce aux cotisations et dons individuels (CHF 24'925) et des aides des communes genevoises (5'300).

Le déficit est imputable surtout à trois positions :

- les charges locatives 2015 qui ont augmenté de 9 % en 2015 (CHF 17'754) ;
- le salaire de la trésorière, Mme Zlata Salihbegovic : Mme Salibegovic a travaillé pour notre association depuis 01/09/2013; son contrat ARE s'est terminé à la fin d'août 2015 et elle est redevenue bénévole de notre association ;
- les charges liés à l'augmentation de nos activités.

Le rapport de la fiduciaire et les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Cotisations 2016

Les cotisations restent inchangées : CHF 60 par personne et CHF 80 par couple. Les dons sont toujours les bienvenus !

6. Élection du comité et du vérificateur des comptes

Sept membres se représentent :

- M. Jean DAMBRON, 62, Bvd Carl-Vogt, 1205 Genève
- Mme Aviva DATTEL, 4, rue des Asters – 1202 Genève
- Mme Nadège FALQUET, 26A, rue de St Julien, 1203 Genève
- Dr Adrien FLEURY, 31, rue du Fort-barreau, 1201 Genève
- Mme Miriam REIDY PROST, 23, Bd. de la Cluse, 1205 Genève
- Mme Zlata SALIHBEGOVIC, rue Prévost-Martin 57, 1205 Genève
- Mme Marie-Ange ZWICKERT, 57, rte de Mon-Idée, 1226 Thonex

Les sept membres actuels sont re-élus à l'unanimité. Conscient de la difficulté de trouver des bénévoles disposant de temps libre et d'énergie, M. Dambron note que eu égard aux charges grandissantes, le comité a besoin d'être renforcé par de nouveaux membres.

M. Dambron rappelle à l'assemblée le soutien au comité des « membres actifs » de notre association, MM Dietmar Lohmann, Sandro Manzoni et Georges Saloukvadze.

Une des deux fondatrices de notre association, Mme Yvonne ALLEMANN et l'ancien Directeur du Département universitaire de psychiatrie et Chef du Département hospitalier de psychiatrie le Pr François FERRERO restent membres d'honneur du comité.

Le mandat de l'actuel du vérificateur des comptes est prolongé pour une année.

7. Divers et propositions individuelles

Un membre du Relais, Mme Ileana Winteregg, signale la parution de son livre, « *Le Mur – Tome 1 : La maladie psychique dans la famille* ». Ouvrage disponible en service de presse sur simple demande par e-mail avec vos coordonnées complètes à clemence@societedesecrivains.com. Mme Winteregg propose de contribuer pour ce qu'elle gagnera par la vente de ce livre à aider LE RELAIS.